

**Conseil scientifique du Comité de Bassin
21 novembre 2017**



Compte rendu résumé

Le Conseil scientifique du Comité de bassin s'est réuni mardi 21 novembre 2017 de 10h à 17h sous la Présidence de Mme Florence Habets et en présence des deux représentants du comité de bassin Daniel Marcovitch et Christian Lécussan.

Suite au point d'actualité, le CS souhaite rédiger une motion sur l'évolution des moyens de l'agence, en concertation avec les CS des autres bassins. Un groupe a été défini pour y travailler.

Le point d'actualité et veille scientifique a été consacré à :

- Un **retour sur l'expertise collective menée sur l'impact cumulé des retenues** dont on peut notamment retenir que sur certains territoires la densité des retenues est de plus d'une par km², que leur effet sur les débits est une réduction en moyenne de 10%, pouvant aller jusqu'à 50% en année sèche, et que les études d'impacts des projets de retenue devraient être menées à l'échelle des bassins pour tenir compte de leur effet cumulé.
- Un **retour sur l'expertise collective sur l'eutrophisation** qui souligne la nécessité de considérer tant les apports en azote qu'en phosphore, d'avoir une vision à long terme (vu l'importance des stocks dans les sols et les nappes) et à large échelle (continuum terre-mer) ; le changement climatique va accroître les risques d'eutrophisation, également accrus par le confinement de l'eau.
- Un point de **veille sur la contamination des eaux par les microplastiques**, notamment dans le bassin de la Seine, et les risques toxicologiques et écotoxicologiques induits. Ceux-ci sont maintenant quasi-systématiquement retrouvés dans l'eau potable. Ils proviennent entre autres des microbilles, des vêtements voire de l'usure des pneus. Ils sont rejetés dans l'eau via le lavage du linge ou les dépôts atmosphériques. On estime les flux de plastiques rejetés dans les mers à 200-300 000 tonnes/an, ce qui implique qu'une grande partie des flux émis est soit stockée soit dégradée.

Un point a porté sur les **indicateurs de suivi de la stratégie d'adaptation au changement climatique**. La réflexion va se poursuivre courant 2018 via un groupe de travail afin de préciser leur fonction. Est ressortie déjà l'idée d'une approche participative en partenariat par exemple avec des associations du bassin, les animateurs et les observatoires régionaux sur le changement climatique, qui aurait également vocation à sensibiliser. Il s'agit également de bien faire ressortir en quoi le programme de l'agence accompagne la stratégie.

Un **point sur l'état des lieux a permis d'envisager de quelle manière le Conseil scientifique pourrait accompagner l'exercice**, au-delà de la participation de sa présidente au groupe de travail « Etat des lieux » de la C3P. Un séminaire devrait avoir lieu au premier semestre 2018 probablement sur le sujet du scénario tendanciel et de la détermination des pressions. Par ailleurs les avancées des travaux sur les zones humides et l'eutrophisation seront présentées et pourront donner lieu à des conseils « chemin faisant ».

Enfin un **panorama de divers travaux contribuant à la « fabrique des futurs » susceptibles d'envisager différentes trajectoires pour atteindre les objectifs de qualité des eaux** a été présenté par Sarah Lumbroso qui termine sa thèse en prospective, afin d'alimenter la réflexion sur l'opportunité d'une prospective en amont du SDAGE. Un projet de travail autour des hypothèses sous-jacentes du scénario tendanciel de l'état des lieux, qui permettrait de traiter de manière homogène et traçable les remontées de la consultation technique locale sur le risque de non atteinte, a été discuté.

Le prochain conseil scientifique se tiendra le mardi 13 mars 2018.